

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GUICHE

Séance du 10 juin 2021

L'an deux mil vingt et un et le dix juin à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par convocation du 1^{er} juin 2021, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean Yves BUSSIRON, Maire.

Etaient présents : Jean Yves BUSSIRON, Thierry AIMÉ, Sébastien ARRATEIG, Jean Paul BAREIGTS, Sandrine BUSSIRON, Isabelle LAPEYRE, Delphine LESCASTEREYRES, Thierry MARCO DETCHART, Claude MERDY, Sophie OLHAGARAY, Philippe PÉCASTAINGS et Christophe SALLABERRY.

Excusée représentée : Nelly LACAVE a donné pouvoir à Christophe SALLABERRY.

Absent excusé : Raymond POUYANNÉ.

Secrétaire de séance : Madame Sandrine BUSSIRON.

Objet : Randonnées communales

Le Maire expose à l'assemblée que depuis 2018, la Communauté d'Agglomération Pays Basque assure l'aménagement, la gestion et l'animation de 95 itinéraires de randonnée.

Il ajoute que des circuits permettent de faire découvrir le patrimoine historique du village au travers de sa cale à gradins, son château et ses chemins de halage.

Afin qu'une communication puisse être réalisée à destination du grand public (visiteurs et habitants), la Communauté d'Agglomération Pays Basque et l'office de tourisme proposent à la Commune de conclure une convention qui définit le cadre d'accompagnement des sentiers communaux hors Plan Local de Randonnées Pays Basque.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la charte d'engagement tripartite, balades communales, annexée à la présente délibération.

AUTORISE le Maire à signer la convention à intervenir avec la Communauté d'Agglomération et l'office de tourisme.

Fait et délibéré à GUICHE, le 10 juin 2021
Le Maire,



J. Y. Bussiron
Jean Yves BUSSIRON